

Chers Amis Forestiers

Comme chaque année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux, ainsi que ceux du Conseil de Gérance, sincères et chaleureux.

Depuis l'an dernier, nous ne sommes pas restés inactifs, entre les réunions de toutes sortes et les manifestations sur le plateau et ailleurs. Entre autres, notre dernière Assemblée Générale le 6 juin 2015 à Corrençon en Vercors.

En préparation à la 14^{ème} Fête de la Forêt de Montagne, nous avons préparé l'évènement avec les scolaires de St Nizier du Moucherotte à travers diverses rencontres : avec Monsieur Lionel FENEON menuisier, Jacques ESSERMEANT tourneur sur bois, M^{me} RONY, A J THORRAND pour présenter les vieux outils, leur utilisation... Avec les élèves nous avons également planté une cinquantaine d'arbustes résineux et feuillus sur un terrain communal, chaque enfant a été « parrain » d'un de ces arbustes avec le souci de s'en occuper et le voir croître. In fine les élèves et leurs enseignantes ont conçu un petit opuscule de 24 pages intitulé « la Pipelette, spécial Forêt ». Retrouvailles lors de la FFM au mois de juin où ils ont présenté cet opuscule et de nombreux autres documents riches d'informations. Un grand bravo pour tous les élèves et leurs enseignantes et je pense que plus tard ils seront les défenseurs et les protecteurs de la forêt. Nous n'avons pas exposé lors de la Fête du Bleu, au mois d'août mais nous étions présents.

Une bonne nouvelle, portée à ma connaissance ce jour, et que je m'empresse de vous communiquer.

« Selon les dernières données sur les produits forestiers, la **production mondiale de tous les principaux produits du bois** enregistre sa plus **forte croissance** depuis la récession économique de 2008-2009... »

Production de granulés bois (utilisées comme carburant – énergie verte) – Production de panneaux et de sciages – Le marché de la pâte à papier - - - Ne nous y trompons pas, nous ne nous sentons pas directement concernés, et pourtant, demain nos arbres reprendront de la valeur car c'est la demande qui booste le marché. Le marché de la construction bois est en expansion... J'en profite pour vous rappeler que pour répondre aux diverses demandes il est important **d'exploiter** nos forêts, **trier nos bois** suivant leur valeur marchande et répondre à la demande des sous-produits, **se regrouper** pour être plus forts sur le marché.

Dans cet esprit, la coopérative COFORET bien connue par beaucoup d'entre vous nous a fait une proposition que je vous livre : « **aider les propriétaires forestiers à gérer dans le temps leur patrimoine, avec la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Economique Environnemental Forestier – GIEEF – sur les 4 Montagnes** ». Pour résumer plus simplement :

- Aider les propriétaires qui le souhaitent, par manque de temps, de compétences... à gérer leurs forêts en les **labellisant** au sein d'un GIEEF.
- Ce GIEEF aurait les compétences d'organiser avec les propriétaires **une gestion regroupée volontaire**.
- Conditions : être **sociétaire** de la coopérative, créer un **document de gestion** sur plusieurs années avec les principales dates des travaux...
- Pour nos adhérents, aucune obligation, **chacun sera libre de choisir** d'entrer ou non dans ce GIEEF.
- **Le GS4M ne sera en rien dépendant de COFORET** mais pourra par conventionnement orienter les diverses interventions qui seront favorables à nos adhérents.

Nous avons constitué un petit groupe de travail sur ce projet, nous ferons des propositions à COFORET et nous vous en communiquerons les résultats lors d'une prochaine Assemblée Générale qui sera qualifiée **d'extraordinaire**.

Toutes ces informations en détail figureront bientôt sur notre site internet (www.gs4m.com) que nous avons remis au gout du jour et réactualisé.

Vous trouverez ci-joint notre bulletin d'adhésion, à remplir ;

- N'omettez pas d'indiquer toutes vos parcelles au verso, car ces indications seront les seules valables en Responsabilité Civile, si vous avez choisi de vous assurer par notre intermédiaire à la compagnie AVIVA assurance RC souscrite par l'**UGDFI**.

Je vous conseille l'adhésion à UFP38, car la Fédération est en contact permanent avec les ministères pour nous représenter et défendre nos intérêts concernant la fiscalité, la TVA, nos droits juridiques... En adhérant, cela renforce sa puissance de persuasion... Surtout avec les nouveaux aménagements de la dernière Loi Forestière.

Nous programmons pour 2016 de nouvelles rencontres **en salle** et **sur le terrain** avec les propriétaires forestiers, anciens et nouveaux adhérents, pour mieux diffuser l'information et répondre à vos besoins, pour vous informer et prodiguer nos conseils.

A l'avenir, seul **le bois de qualité aura encore un prix...** et de nouveaux concepts de traçabilité pour le valoriser un peu plus, sont à l'étude.

Nos forêts ne sont pas dé localisables et les emplois qu'elles procurent non plus... Gardons confiance... et c'est regroupés que nous serons forts.

Nous sommes ouverts au dialogue, aussi toutes vos idées, propositions sont les bienvenues, alors n'hésitez pas à nous en faire part... Contactez-nous avec un coup de fil, par Internet ou par courrier.

Cordialement à vous.

Votre Président Daniel BONNET

Pour information, nous vous rappelons :

- Notre adresse postale pour notre courrier – **GS4M - B.P. 70525 – 38011 Grenoble cedex 1.**
- Que le technicien CRPF en la personne de **Denis PELLISSIER**, est joignable au 06 08 36 61 95.
- Que notre technicien référent sur le Vercors, **Benoît COULEE** est à votre disposition au 06 75 02 35 58.